

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

## AVIS PUBLIC

### RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**À toutes les personnes intéressées par les demandes de dérogation mineure relative à l'immeuble sis à l'adresse suivante :**

- 725, rue Principale

**Avis est par la présente donné par la soussignée**, Me Julie Paradis, directrice des affaires juridiques et du contentieux – greffière adjointe de la Municipalité, que les membres du conseil municipal statueront sur la demande ainsi présentée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

**Mardi 21 mars à 19 h**, au 1250, rue Principale

1. Identification du site concerné :

Lot numéro : 1 686 754

Adresse civique : 725, rue Principale

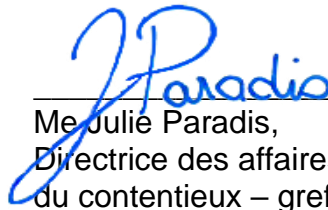
Demande C2023-02-4.1 : Règlement de zonage numéro 529 :

- Article 5.2, tableau 16;
- Article 6.3.

Nature et objet : Construire un deuxième garage sur le terrain et augmenter la superficie d'un logement d'appoint à 180 m<sup>2</sup> au lieu de 60 m<sup>2</sup>.

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.**

Donné à Saint-Zotique, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de mars, deux mille vingt-trois.

  
\_\_\_\_\_  
Me Julie Paradis,  
Directrice des affaires juridiques et  
du contentieux – greffière adjointe